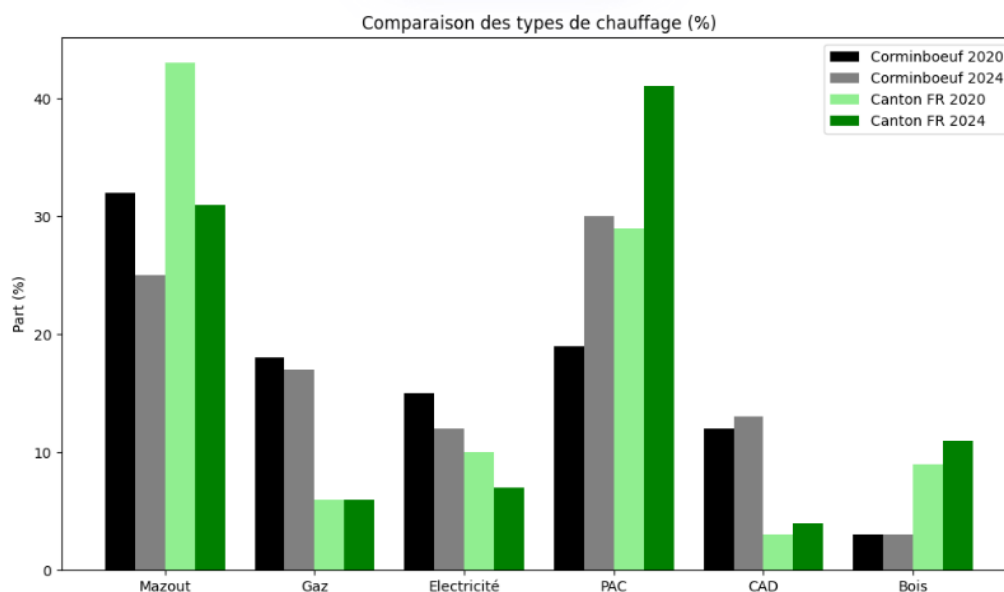


Statistiques de chauffage à Corminboeuf

Prendre soin de notre environnement revient aussi à utiliser un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable. Alors où en sommes-nous collectivement à Corminboeuf sur ce sujet ?

Les statistiques cantonales mettent en avant une bonne nouvelle : la part des chauffages renouvelables à Corminboeuf est passé de 50% en 2020 à 58% en 2024. Cela inclut les pompes à chaleur (PAC), le chauffage à distance (CAD à bois même si l'appoint est au gaz), les chauffages à bois, et électriques directs (même s'ils sont peu efficaces). Cependant, la part de nos chauffages fossiles (mazout et gaz) reste en 2024 plus importante à Corminboeuf (42%) que dans notre Canton (36%). Et il est en est de même pour nos chauffages électriques directs (Corminboeuf 12%, Canton 7%).



Avec la remontée des prix du pétrole et du gaz, la modification de la loi sur la valeur locative (qui entrera en vigueur après 2028 et qui ne vous permettra plus de déduire vos rénovations), remplacer son système de chauffage fossile est une option. Et remplacer votre chauffage électrique direct par une PAC réduira votre facture électrique de chauffage de plus de 50%.

Alors si vous avez des questions sur comment faire, des permanences énergies gratuites ont souvent lieu à Fribourg (<https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/energie/permanence-energie>). Et le Canton vous soutient avec des subventions au travers de son Programme Bâtiments (<https://www.leprogrammebatiments.ch/fr/mesures-encouragees/>).